

Financement de la formation Professionnelle :

public	âge	dispositifs	critères	organismes	Aides possibles
Vous êtes scolarisé ou étudiant	Moins de 28 ans	Formation professionnelle initiale	Sorti du système scolaire depuis moins de 12 mois	DDCS du département de résidence, DRJSCS	Droit d'inscription + couts de formation
Vous recherchez un employeur	Moins de 26 ans	Contrat de professionnalisation	Contrat de travail (CDD de minimum 6 à 12 mois ou CDI)	ETAT, OPCA	Rémunération variable en fonction de votre âge, prise en charge des frais pédagogiques, exonération des charges patronales, rémunération du tuteur
	Moins de 25 ans (30 pour les RQTH)	Emploi avenir	Priorité aux jeunes situés en ZUS ou ZRR Minimum 1 an	Missions locales, cap emploi	Frais pédagogiques, prise en charge d'une partie du salaire (70% pour les associations), aide au tutorat
	Tout âge	Période de professionnalisation	CDD d'insertion, CDI, CDD en entreprise d'insertion, CDD ou CDI en CUI	OPCA	Frais pédagogiques + Aides spécifiques au contrat
Vous êtes demandeur d'emploi	Moins de 26 ans	Aides du conseil régional	Etre éligible Bénéficiaire d'une prescription	Mission locale	Frais pédagogiques + rémunération
	Plus de 26 ans			Pole emploi	
	Bénéficiaires de la RQTH	Aides du conseil régional		Cap emploi / AGEFIPH	
	CPF		Formations éligibles	Pole emploi	150 heures maximum (selon le nombre d'heures cotisées)**
Vous êtes salarié	Tout âge	CIF	Pas d'accord de l'employeur	OPCA	Salaire reversé
		CPF			150h maximums prises en charge + salaire**
		Plan formation	Sur accord de l'employeur	OPCA ou entreprise	Varie selon les structures

*La liste ci-dessus est non exhaustive, il est conseillé de démarcher les financeurs le plus tôt possible. Plusieurs dispositifs peuvent être cumulables

** Financement total possible sur demande avec Uniformation